

Délibération n°2

Objet : *Membres du
Bureau : élection de
l'assesseur représentant
la commune de Durfort
Lacapelette*

Date de convocation :
06/05/2008

Date d'affichage :
06/05/2008

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
32

Nombre de votants :
32

L'an deux mille huit,
le 13 mai à 18 heures.

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LAMOLINAIRE.

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT Chantal, FERRERO, KUHN, LUENGO, TAURAN, Messieurs BENOIS, CALVET, CAZOTTES, CHERON, GIORDANA, GRIMAL, LABOUYSSE, LAMOLINAIRE, LEY, MALMON Alain, MAUBERT, NOUGAYREDE, PAGES, PRADIN, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, ROZES, TAFOUREAU,

Madame BRACHETTI suppléante de Monsieur LESTRADE, Monsieur COMBALBERT Claude suppléant de Monsieur DUSSOCHAUT, Madame JEAN suppléante de Madame PALMIE, Madame JEAN DIT DENIAUD suppléante de Madame LAFARGUE, Monsieur LABORIE suppléant de Madame PARCELLIER, Madame LANDE suppléante de Monsieur GUTHMULLER, Madame MONTAGNAC suppléante de Madame VIDAL, Monsieur PIERASCO suppléant de Monsieur JOFRE.

Absents/Excusés : Messieurs HEBRARD, MALMON Charles.

Monsieur PRAYSSAC a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée les termes de la délibération n°5 du 23 avril 2008 relative à l'élection des membres du Bureau. Celle-ci précise qu'il n'y avait pas de membre titulaire présent lors de ce Comité Syndical représentant la commune de Durfort Lacapelette et que par conséquent il avait proposé de reporter l'élection de l'assesseur représentant la commune de Durfort Lacapelette au sein du Bureau lors d'un prochain Comité Syndical.

Monsieur le Président fait appel à candidature.

Madame FERRERO Christine déclare être candidate.

Chaque délégué à l'appel de son nom vote à bulletin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de délégués présents : 32

Nombre de votants : 32

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

Bulletin nul/blanc : 0

Exprimés : 32

Majorité absolue : 17

Résultat :

Madame FERRERO Christine : 32 voix

Madame FERRERO Christine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée assesseur représentant la commune de Durfort Lacapelette.

Après avoir procédé à l'élection de l'assesseur représentant la commune de Durfort Lacapelette, Monsieur le Président rappelle la liste des membres du Bureau, ceci conformément à la délibération n°5 du 23 avril 2008 et à la présente délibération :

- Président : M. LAMOLINAIRIE Michel,
- Vice-Présidents : Mme TAURAN Bernadette, M. MALMON Alain,
- Assesseurs :
 - assesseur représentant la Communauté de Communes du Sud-Quercy de Lafrançaise : M. MAUBERT Philippe,
 - assesseur représentant la Communauté de Communes du Quercy-Pays de Serres : Mme PALMIE Agnès,
 - assesseur représentant la commune de Durfort Lacapelette : Mme FERRERO Christine,
 - assesseur représentant la commune de Cazes Mondenard : M. RESONGLES Daniel.

– ADOPTEE –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE